

MAIRIE DE TRIGANCE

Place Saint Michel

83840 TRIGANCE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 01 avril 2022

Absents : A.G Escudié représentée par C. Varagnac, C Torrès représentée par L Bastiani, B Clap.

1 - Présentation du Compte Administratif 2021 par monsieur C Varagnac le Maire sort de la salle au moment du vote.

Voté à l'unanimité.

2 - Compte de Gestion 2021.

Voté à l'unanimité.

3 - Affectation des résultats de 2021.

Voté à l'unanimité.

4 - Vote du taux des Taxes Locales pour 2022 :

TFB 20,52% et TFNB 87,84%.

Pas d'augmentation par rapport à 2021.

Voté à l'unanimité.

5 - Budget Primitif 2021.

Le Maire présente le détail en fonctionnement :

Dépenses : 488 014.49€

Recettes : 488 014.49€

et en investissement :

Dépenses : 640 703 €

Recettes : 640 703 €

Voté à l'unanimité.

L Bastiani demande quand la mairie pourrait prévoir un plan de travaux de rénovation dans les bâtiments mis en location ; le maire répond que dans le cadre du Plan Climat de la Transition écologique; des diagnostics énergétiques pourront être mutualisés au sein de la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon prochainement. C Varagnac informe les élus que la COFOR peut réaliser ces diagnostics avec une caméra thermique.

Il serait intéressant de faire un état des lieux de chaque logement loué pour envisager des améliorations sur la consommation d'énergie.

6 - Subvention à l'association Collectif Animation Territoire Artuby Jabron et au CCAS de Draguignan:

200 € attribués pour l'association du Collectif.

G Suzan précise que un groupe d'élus dracenois a ramené 43 Ukrainiens et

Ukrainiennes de la frontière. Ces réfugiés sont accueillis chez l'habitant en attendant